

jeu, \$5,000 ; habitation du gardien, *Mouton, N. E.*, \$600.00. Cloche d'alarme *Cap Beald C.-B.*, \$2,000.00. Phare, *Long Island, Frontenac. Ontario*, \$1,000.00, pour l'année expirant le 30 juin 1874.

7. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas cent cinquante dollars soit accordée à Sa Majesté pour faire face à l'entretien, etc.—pour fonder un établissement de secours au *Cap, Canso*, comté de *Guyshoro, N.-E.*, pour l'année expirant le 30 juin 1874.

8. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas huit mille cinq cents dollars soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses pour acheter du bétail et des instruments oratoires pour les sauvages du *Nord-Ouest* conformément au traité, pour l'année expirant le 30 juin 1874.

9. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas six mille cent quarante-deux dollars et neuf centins soit accordée à Sa Majesté pour rembourser la somme reçue du Shérif et provenant de la vente de quantités de pierre illégalement saisie sur les chemins d'*York*, pour l'année expirant le 30 juin 1874.

10. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas cinq cents dollars soit accordée à Sa Majesté pour faire soumettre à l'épreuve les spiritueux, tel que recommandé par le comité auquel ont été renvoyées les pétitions en faveur de la prohibition, pour l'année expirant le 30 juin 1874.

11. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas dix mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour subvenir aux dépenses résultant de l'inspection des poids et mesures, pour l'année expirant le 30 juin 1874.

La première résolution et les suivantes, jusqu'à la troisième, inclusivement, étant lues la seconde fois, elles sont adoptées.

La quatrième résolution étant lue la seconde fois, et la question étant proposée, Que cette Chambre concoure avec le Comité dans la dite résolution ;

M. *MacKenzie* propose comme amendement, secondé par M. *Ross (Durham, D. E.)*, que le mot " maintenant " soit inséré après le mot " concoure."

Et l'amendement étant mis aux voix, la Chambre se divise ; et la question est résolue négativement.

Et la Chambre ayant continué de siéger jusqu'à minuit ;

Samedi, 17 mai 1873.

Et la question étant de nouveau proposée, Que cette Chambre concoure avec le Comité dans la dite résolution ;

M. *Wood* propose comme amendement, secondé par M. *Ross (Durham, D. E.)*, que la dite résolution soit amendée en y ajoutant les mots suivants : " Pourvu toutefois que ces deniers " seront pris sur la somme de \$1,000,000 maintenant en caisse chez le Receveur-Général et " sous le contrôle du Parlement. "

Et l'amendement étant mis aux voix, la Chambre se divise ; et les noms étant demandés ils sont pris comme suit :

POUR :

Messieurs

<i>Anglin,</i>	<i>Findlay,</i>	<i>Macdonald (Glengarry)</i>	<i>Ross (Wellington),</i>
<i>Archibald,</i>	<i>Fiset,</i>	<i>Mackenzie,</i>	<i>Scatherd,</i>
<i>Bain,</i>	<i>Fleming,</i>	<i>Mercier,</i>	<i>Smith (Peel),</i>
<i>Bowman,</i>	<i>Fournter,</i>	<i>Mills,</i>	<i>Taschereau,</i>
<i>Buel,</i>	<i>Gillies,</i>	<i>Oliver,</i>	<i>Thompson (Haldim' d)</i>
<i>Casey,</i>	<i>Harvey,</i>	<i>Iaterson,</i>	<i>White (Halton),</i>
<i>Casgrain,</i>	<i>Higinbotham,</i>	<i>Pelletier,</i>	<i>Wilkes,</i>
<i>Delorme,</i>	<i>Hobson,</i>	<i>Richard (Mégantic),</i>	<i>Young (Montréal Ouest),</i>
<i>De St. George,</i>	<i>Morton,</i>	<i>Ross (Middlesex),</i>	<i>Young (Waterloo.)-39</i>
<i>Edgar,</i>	<i>Landerkin,</i>	<i>Ross (Prince-Edouard)</i>	